Réunir la volonté politique de la communauté internationale pour agir face aux crises et conflits dans le monde est un exercice politique et diplomatique difficile. Cette observation vaut d'autant plus pour l'Afrique où l'érosion de la volonté politique d'intervenir dans les conflits se pose avec acuité depuis l'expérience désastreuse de l'intervention en Somalie. Les grandes puissances lésinent de plus en plus à intervenir directement dans les conflits, du moins tant que leurs intérêts stratégiques ne sont pas menacés.[45] Au sein des Nations Unies, l'une des questions les plus difficiles à résoudre actuellement reste celle de l'intervention dans les crises, car elle rencontre encore beaucoup de résistances au sein de l'institution, tant de la part des pays du Nord que des pays en développement.

La Commission de l'intervention et de la souveraineté des États a bien analysé le problème et proposé des solutions. Mais il y a toujours des conflits dont l'ampleur se traduit par une incapacité de s'engager (comme en République Démocratique du Congo), malgré la conscience d'une obligation morale d'éviter la réédition de la tragédie rwandaise. Ce problème pourrait être contourné par le développement de capacités d'alertes rapide et prévention des conflits. Mais même sur ce point, il reste des obstacles car cela nécessite un accès à l'information et des capacités d'analyse par l'ONU et les autres OIG que les États ne sont pas toujours prêts à accepter.[46]

Cohérence

L'efficacité de l'action de la communauté internationale nécessite une certaine cohérence qui fait souvent défaut. Elle pose la question de la conciliation entre les priorités et les intérêts nationaux en matière de politique étrangère, ou commerciale, et la prévention et le règlement des conflits. Il se pose également et surtout la question de savoir comment concilier les divergences entre grandes puissances qui ne partagent pas toujours les mêmes vues et l'amélioration de la paix et de la sécurité en Afrique.

Dans les programmes en matière de la paix

On ne peut écarter le risque que les différents programmes de renforcement des capacités africaines en matière de la paix mis en place par plusieurs puissances occidentales (la France, les États Unis, le Canada, l'Angleterre notamment) s'inscrivent dans une compétition post-guerre froide pour des zones d'influence politiques et économiques, particulièrement entre la France, ancienne puissance coloniale, et les États Unis qui cherchent la fin des pré carrés. Les programmes de renforcement des capacités, comme ceux des États Unis et de la France qui comportent non seulement volet formation mais aussi don de matériels d'équipement ne devraient pas être au service des calculs géostratégiques de pays amis des grandes puissances. L'utilisation de ces ressources devraient être contrôlée.[47]

---

[45] Problèmes amplement relevés par le Rapport Brahimi. Voir Nations Unies, Rapport du Panel sur les opérations de paix de l'ONU, précité, par. 105.

[46] Observations faites d'ailleurs par M. Robert Duval, entretien précité.

[47] Il a souvent été fait mention de l'utilisation des équipements militaires fourni par le programme américain (*African Crisis Response Initiative*) par l'Ouganda dans ses opérations en République Démocratique du Congo. Voir Roland Adjovi, « Perspectives françaises et américaines pour la gestion des conflits en Afrique », précité.